

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 25 AVRIL 2016.

Sous la présidence de Monsieur François BERINGER, Président.

L'an deux mille seize, le vingt-neuf du mois d'avril à 20 heures, le conseil communautaire dûment convoqué en date du 20 avril 2016, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François BERINGER, Président.

Membres présents : François BERINGER, Sandrine BLONDEAU, Claude BRENDER, Christine GANTNER, Frédéric GOETZ, Jérôme HEGY, Mario HEGY, Philippe HEID, Liliane HOMBERT, Marie-Jeanne KIEFFER, Cédric LEPAUL, Jean-Louis LIBSIG, Henri MASSON, Agnès MATTER-BALP, Luc MEYER, Etienne SARTORIO, Thierry SCHELCHER, Etienne SIGRIST, Sonia WALTISPERGER et Sylvain WALTISPERGER.

Membre(s) excusé(s):

Procuration(s):

Membre(s) absent(s) :

Secrétaire de séance : Cédric LEPAUL, assisté par M. Fabrice KRIEGER, directeur général des services.

Étaient invités par ailleurs : Mme Christine VEILLARD, responsable du Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach, excusée.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres et personnes présents.

Le président ouvre la séance à 20h00 puis aborde l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 mars 2016
2. Compte rendu des actes accomplis par le Président dans le cadre de ses délégations permanentes
3. Plateforme d'Initiative Locale (PFIL) : Renouvellement de la participation financière 2016
4. Zone Artisanale de la Hardt :
 - 4.1 Vente d'un terrain à la société Toiture du Rhin
 - 4.2 Vente de terrains aux sociétés GSC Construction GmbH et GP Polymere Trading & Service GmbH – Délibération annulative
5. Divers (développement économique du territoire, évolution du service périscolaire, fusion des communautés de communes Essor du Rhin et Pays de Brisach ...)
6. Informations – communications

1 - Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 mars 2016

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016 est approuvé sans observation.

2 - Compte rendu des actes accomplis par le Président dans le cadre de ses délégations permanentes

Rapporteur : M. Claude BRENDER, Vice-président.

Conformément aux prescriptions légales, le Vice-président informe le conseil communautaire des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations qui lui ont été données.

2.1 Signature de marchés, avenants aux marchés et actes de sous-traitance

Le président a signé les marchés, avenants aux marchés et actes de sous-traitance suivants :

Maitrise d'œuvre pour la requalification écologique et paysagère de sites :

Lot	Désignation	Titulaire	Adresse	Montant du marché HT	Montant du marché TTC
/	Maîtrise d'œuvre	LES ATELIERS PAYSAGISTES	BARTENHEIM	24 445 €	29 334,00 €

Lot	Désignation	Titulaire	Adresse	Montant initial (HT)	Nouveau montant du marché (HT)
/	Maîtrise d'œuvre	LES ATELIERS PAYSAGISTES	BARTENHEIM	24 455,00 €	13 050,00 €
	Sous-traitant à paiement direct n°1	CABINET MERLIN	MULHOUSE	- €	11 395,00 €
	<u>Commentaires</u> <i>Acte de sous-traitance n°1</i>				

2.2° Exercice du droit de préemption urbain

24 déclarations d'intention d'aliéner ont été transmises à la communauté de communes depuis le mois de janvier 2016. Le Président n'a pas fait valoir le droit de préemption pour les biens suivants :

COMMUNE	DATE	SECTION	SUPERFICIE
BLODELSHEIM	25.01.2016	S.11 N°481	745m ²
	25.01.2016	S.5 N°209/130	751m ²
	04.02.2016	S.6 N°299/154	368m ²
	04.02.2016	S.6 N°301/155	449m ²
	08.03.2016	S.10 N°217/90	726m ²
	08.03.2016	S.11 N°527	683m ²
	14.03.2016	S.11 N°219/84	843m ²
	18.03.2016	S.4 N°133/8	548m ²

	11.04.2016	S.5 N°223/130	1002m ²
	11.04.2016	S.8 N°422/360	1982m ²
HIRTZFELDEN	25.01.2016	S.2 N°89/14	443 m ²
	25.01.2016	S.2 N°85/14	504m ²
	25.01.2016	S.8 N°125/42	885m ²
	23.02.2016	S.2 N°86/14	440m ²
	29.02.2016	S.24 N°a/23	945m ²
	29.02.2016	S.24 N°a/23	945m ²
	29.02.2016	S.24 N°a/23	945m ²
	07.03.2016	S.6 N°283/45	522m ²
RUMERSHEIM-LE-HAUT	25.01.2016	S.45 N°82/52	813m ²
	24.02.2016	S.45 N°138/14 S.45 N°139/14	536m ² 75m ²
	01.04.2016	S.46 N°406/34 S.46 N°408/34	115m ² 425m ²
RUSTENHART	28.01.2016	S.36 N°63/18 S.36 N°64/18	3920m ² 61m ²
	17.02.2016	S.3 N°138/10 S.3 N°9+140/11	131 m ² 481+33m ²
	18.03.2016	S.5 N°166/3	600m ²

Aucune préemption urbaine n'a été réalisée par la communauté de communes depuis l'instauration du droit en 2015.

3 - Plateforme Initiative Colmar Centre-Alsace (PFIL) : Renouvellement de la participation financière 2016

Rapporteur : Sylvain WALTISPERGER, Vice-président

Par délibération en date du 25 février 2013, la communauté de communes a décidé de soutenir l'action menée par la Plateforme Initiative Colmar Centre-Alsace (PFIL), à travers une aide financière de 4.527,45 € de subvention pour la période 2013-2015. Le territoire de la communauté de communes a ainsi bénéficié en retour de 7.000 €, versés sous forme de prêt d'honneur.

Il est rappelé que la vocation de la PFIL Colmar Centre Alsace Initiative créée en 2004, est de favoriser l'initiative créatrice d'emplois par la création ou la reprise d'une entreprise.

Elle apporte son soutien notamment par l'octroi d'une aide financière sans garantie ni intérêt pour accompagner les porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement.

Les conditions de versement de la participation de la communauté de communes sont établies pour l'année 2016 uniquement au regard de la fusion programmée avec la communauté de communes du Pays de Brisach.

Il est prévu le versement d'une subvention d'un montant de 0,15 € par habitant, destiné à doter les fonds d'intervention. S'y ajoute la cotisation annuelle de 100 € à cette association.

Il est proposé de fixer la subvention à 1.527.55 € (cotisation annuelle incluse) pour 2016 tenant compte des résultats de l'INSEE pour le Recensement de la Population.

Suite à l'exposé de M. Sylvain WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de verser une subvention de 1.527.55 € pour 2016 à la PFIL Colmar Centre Alsace Initiative ;

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2016.

4 - Zone Artisanale de la Hardt :

4.1 Vente d'un terrain à la société Toiture du Rhin

Rapporteur : M. Sylvain WALTISPERGER, Vice-président.

La société Toiture du Rhin Sarl de Roggenhouse s'est portée candidate à l'implantation dans la zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim.

Cette société souhaite s'implanter sur un terrain de 30 ares afin d'y construire un atelier de charpente, de couverture et de zinguerie.

Pour mémoire, en date 24 juin 2013, le conseil communautaire décidait de fixer le prix de l'are viabilisé en zones d'activités à 1.500 € HT soit 1.800 € TTC.

Il est proposé d'autoriser cette vente.

Suite à l'exposé de M. Sylvain WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Décide la vente d'un terrain de 30 ares à la société Toiture du Rhin Sarl ou au profit de toute autre société qui s'y substituerait dans le même but, pour un prix TTC de 54.000 €, frais de notaire, d'arpentage et fiscaux en sus à la charge de l'acquéreur

Et charge M. le Président ou son représentant de signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

4.2 Vente de terrains aux sociétés GSC Construction GmbH et GP Polymere Trading & Service GmbH – Délibération annulative

Rapporteur : M. Sylvain WALTISPERGER, Vice-président.

M. le Président rappelle au conseil communautaire les délibérations du 27 avril (point 3.1), du 25 mai (point 3.1) et du 29 juin 2009 (point 3.1) ainsi que celles du 5 septembre 2011 (point 4.1), du 24 juin 2013 (point 5.3) et du 24 février 2014 (point 7.2) relative à la vente de terrains aux sociétés GSC

Construction GmbH et GP Polymere Trading & Service GmbH dans la Zone Artisanale de la Hardt (ZAH).

Il est proposé d'annuler lesdites délibérations.

Suite à l'exposé de M. Sylvain WALTISPERGER, Vice-président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Annule les délibérations du 27 avril (point 3.1), du 25 mai (point 3.1) et du 29 juin 2009 (point 3.1) ainsi que celles du 5 septembre 2011 (point 4.1), du 24 juin 2013 (point 5.3) et du 24 février 2014 (point 7.2).

5 - Divers (développement économique du territoire, fusion des communautés de communes Essor du Rhin et Pays de Brisach...)

Développement économique du territoire :

Par arrêté préfectoral du 8 Aout 2006, la communauté de communes est compétente pour la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire la Zone Artisanale de la Hardt à Blodelsheim, la Zone Industrielle Koechlin à Fessenheim et toutes les futures zones d'activités.

Il est question d'étudier la faisabilité de créer une nouvelle zone d'activités à vocation essentiellement commerciale à Fessenheim à proximité du supermarché local.

Quatre entreprises du territoire ont manifesté leur intérêt pour s'implanter dans ce secteur et les propriétaires des terrains concernés ont été rencontrés. Ces derniers n'ont pas formulé d'objection à la vente.

Le conseil communautaire en prend acte.

Evolution du service périscolaire :

La compétence périscolaire et extrascolaire est assurée par la CCER depuis le 1^{er} septembre 2015. Actuellement, la CCER finance 5 ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) sur son territoire, tous gérés de façon externalisée. Il est question de voir comment développer ce service sachant que de nouveaux besoins se font ressentir dans les communes de Blodelsheim, Munchhouse et Rumersheim-le-Haut pour la rentrée scolaire 2016/2017. Le conseil communautaire sera amené à se prononcer sur la réalisation d'une nouvelle convention d'objectifs et la passation d'avenants aux délégations de service public d'ici fin juin. Certains locaux, propriétés des communes concernées, devront être aménagés et équipés pour le bon fonctionnement de ces services. Il est convenu que les communes fassent rapidement les investissements en conséquence.

Le conseil communautaire en prend acte.

Fusion des communautés de communes Essor du Rhin et Pays de Brisach :

M. le Président présente l'état d'avancement du projet de fusion entre la communauté de communes Essor du Rhin et la communauté de communes Pays de Brisach. Un ensemble de pièces est projeté et distribué à l'assemblée (schéma de la démarche engagée, proposition d'appellation et de logo du futur EPCI, tableau comparatif des statuts actuels...). Les comptes rendus ou présentations faites lors des premiers groupes de travail thématiques (assainissement, gestion des déchets, économie et tourisme) seront diffusés par mail à tous les délégués communautaires. Concernant la gouvernance, il sera proposé une composition du futur conseil communautaire avec application du droit commun (41 membres dont 11 issus de la CCER). Le siège du futur EPCI sera à Volgelsheim. L'ancien siège de la CCER sera une antenne conservant des services de proximité (notamment petite enfance, jeunesse, permanences mission locale...).

Le conseil communautaire en prend acte.

6 - Informations-communications :

Nouvelle déchèterie : l'arrêté préfectoral pour l'autorisation au titre de l'enregistrement pour l'exploitation a été notifié à la CCER. Les travaux de la nouvelle déchèterie à Blodelsheim débutent le 26 avril 2016.

Très Haut Débit (THD) : une réunion d'information sur le déploiement du THD s'est tenue récemment. La contribution de la CCER, compétente depuis le 1^{er} janvier 2015, est de l'ordre de 728 000 €.

Le conseil communautaire prend connaissance de cette information.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie le personnel qui a préparé cette réunion ainsi que la presse locale pour leur présence et clôt la séance à 22 h 00.

Il invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Prénom / Nom	Qualité	Procuration	Signature
M. François BERINGER	Président	---	
Mme Sandrine BLONDEAU	Conseillère communautaire	---	
M. Claude BRENDER	1 ^{er} Vice-président	---	
Mme Christine GANTNER	Conseillère communautaire	---	
M. Frédéric GOETZ	2 ^e Vice-président	---	
M. Jérôme HEGY	Conseiller communautaire	---	

Prénom / Nom	Qualité	Procuration	Signature
M. Mario HEGY	Conseiller communautaire	---	
M. Philippe HEID	Conseiller communautaire	---	
Mme Liliane HOMBERT	Conseillère communautaire	---	
Mme Marie-Jeanne KIEFFER	Conseillère communautaire	---	
M. Cédric LEPAUL	3 ^e Vice-président	---	
M. Jean-Louis LIBSIG	Conseiller communautaire	---	
Mme Agnès MATTER BALP	Conseillère communautaire	---	
M. Henri MASSON	Conseiller communautaire	---	
M. Luc MEYER	Conseiller communautaire	---	
M. Etienne SARTORIO	Conseiller communautaire	---	
M. Thierry SCHELCHER	Conseiller communautaire	---	
M. Etienne SIGRIST	Conseiller communautaire	---	
Mme Sonia WALTISPERGER	Conseillère communautaire	---	
M. Sylvain WALTISPERGER	4 ^e Vice-président	---	